

Vœux du Président du GART 2011



Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, Monsieur le Président de l'Union des Transports publics et ferroviaires, Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs des entreprises partenaires du GART, Mesdames et Messieurs.

Je suis très heureux de vous accueillir, au nom des élus du GART et de l'équipe permanente, ici, dans les locaux de notre association et vous remercie très sincèrement de votre présence. Je le suis d'autant plus que ce rendez-vous est depuis plusieurs années maintenant un moment de rassemblement convivial et de rencontre entre les membres de notre conseil d'administration et tous les partenaires et amis du GART.

2010 fut, je dois le dire, une année particulièrement féconde pour le GART. Outre l'arrivée de notre nouveau directeur général, Guy le Bras que je salue, l'an dernier a vu l'adoption, dans le cadre du vote du second volet législatif du Grenelle de l'environnement, de mesures importantes que nous défendions depuis plusieurs années. Notre souhait de voir les autorités organisatrices de transport évoluer en autorités organisatrices de la mobilité durable a ainsi été partiellement satisfait. Le vide juridique qui entourait la mise en œuvre d'un service de vélos en libre service ou encore d'un service d'auto-partage a en partie été comblé. La possibilité d'expérimenter le péage urbain pour les agglomérations de plus de 300 000 habitants a été obtenue de haute lutte en commission mixte paritaire et ce résultat doit beaucoup à l'inlassable travail de persuasion que notre premier vice-président, Louis Nègre, et moi-même avons mené auprès de nos collègues. Il manque certes à ce jour la possibilité pour les AOT qui le souhaitent de bénéficier de la dépenalisation et de la décentralisation du stationnement payant de surface. C'est un dispositif dont on mesure aujourd'hui les effets bénéfiques – comme en témoignent les villes de Madrid et de Gand – et c'est pourquoi j'ai bon espoir de voir ce dossier aboutir dans un avenir proche.

S'agissant du volet financier, d'importantes mesures ont également été adoptées, qu'il s'agisse de la taxation sur les plus values-foncières liée aux projets de TCSP ou encore de l'augmentation du versement transport pour les communes touristiques. Et que dire de la victoire que je qualifierai volontiers « d'historique » obtenue le 22 décembre dernier, à l'occasion du vote du projet de loi de finances rectificative ! Je veux bien sûr parler de l'augmentation du versement transport pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants qui lancent un projet de TCSP. Cela faisait des années que les AO et le GART réclamaient un rattrapage au profit des villes moyennes. Celles qui souhaitent engager une politique volontariste en matière de transports collectifs doivent en effet pouvoir bénéficier de sources de financement un peu plus conséquentes. Les élus du GART ont unanimement salué l'adoption de cette mesure par la représentation nationale. La progression du VT pour

ces AO des villes moyennes est certes modeste – on passe de 0,6 à 0,9% de la masse salariale -, mais elle existe et bien des projets de ces agglomérations présentés dans le cadre du 2nd appel à projets pourront être financés plus facilement.

2010 a également témoigné de la volonté intacte des collectivités territoriales d'investir dans la mobilité durable. Le second appel à projets TCSP, dont les dossiers ont été dernièrement examinés, a permis de mettre en valeur l'effort considérable auquel sont prêtes à consentir les AOT, et ce en dépit d'un contexte budgétaire de plus en plus contraint. 80 projets ont été déposés, totalisant plus de 500 km de lignes nouvelles, pour un investissement global avoisinant les 8 milliards d'euros. Dans ces conditions, on ne comprend que trop, Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs, les raisons pour lesquelles le GART souhaite que toutes les parties impliquées contribuent à la hauteur de leurs engagements, de sorte que ces projets puissent véritablement aboutir. Ce sont, après tout, les collectivités locales qui mettent en œuvre le Grenelle de l'environnement et le moins que l'on puisse souhaiter est qu'elles ne soient pas financièrement pénalisées dans leur démarche. Il en va du succès de la réussite des objectifs que la France s'est fixée en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Si 2010 a été une année riche en événements, 2011 ne le sera sans doute pas moins. De grands chantiers attendent les autorités publiques, tant au niveau local qu'au niveau national. Songeons tout d'abord aux transformations majeures qui vont redessiner le paysage des transports collectifs et de la mobilité durable en Ile-de-France. Sur un plan national ensuite, il y aura aussi le vaste chantier ouvert par la réforme des collectivités territoriales qui pourrait changer le paysage institutionnel des autorités organisatrices dans notre pays. Ajoutons les questions relatives au ferroviaire, qu'il s'agisse du transport de voyageurs ou de marchandises, ce dernier secteur constituant au passage notre talon d'Achille, en comparaison du moins à nos voisins européens.

Sur chacun de ces dossiers qui sont par ailleurs loin de faire consensus entre les différentes familles politiques, le GART entend rappeler à tous les protagonistes que, quelles que soient les différentes options en présence et quelle qu'en soit l'issue, on ne saurait célébrer d'autre victoire que celle qui fera progresser la cause de la mobilité durable dans notre pays, qui permettra d'améliorer le quotidien de nos concitoyens, qui aura su privilégier la concertation, le dialogue entre les différentes parties et qui, enfin, aura favorisé le principe de libre administration des collectivités territoriales, que nous considérons au GART comme l'une des avancées démocratiques les plus essentielles de ces trente dernières années.

Et au cours de l'année qui vient, le GART continuera de coopérer étroitement avec toutes les associations d'élus et d'usagers, les ministères, les agences de l'Etat, les universités pour accroître nos compétences au service de nos adhérents et, encore et toujours, faire progresser la cause de la mobilité durable dans notre pays. C'est d'ailleurs au nom de cette coopération que nous signerons tout à l'heure la convention qui liera le GART et le CERTU. Une convention destinée à améliorer notre connaissance des réseaux de transports collectifs et des politiques de transport.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, mesdames et messieurs, chers amis, après une année de beaux succès, le GART n'entend pas se reposer sur ses lauriers. J'ai souhaité, avec l'aval du Conseil d'administration, que l'on pousse plus loin notre avantage en mettant la notoriété institutionnelle du GART au service de la cause que nous défendons tous. Nous entendons en effet prendre tout notre part dans la bataille culturelle en faveur de notre secteur et de l'ensemble des acteurs de la filière : à l'approche des grandes échéances électorales, le GART entend organiser et animer de grands débats pour remettre à nouveau la mobilité durable sur le devant de la scène, en promouvant évidemment les positions qui sont les nôtres, et en faisant valoir notre expertise. Je vous annonce d'ores et déjà qu'un grand colloque de clôture des manifestations célébrant les 30 ans de notre association se tiendra le 29 mars prochain au Sénat sans oublier, bien entendu, nos Rencontres Nationales organisées à Strasbourg du 12 au 14 octobre prochain par le GIE Objectif Transport public GART-UTP.

Aujourd'hui est aussi l'occasion pour moi de vous présenter le tout premier numéro de notre revue, *Les Cahiers du GART*, que nous avons décidé de lancer avec le soutien logistique de la revue *Ville, rail et transports*.

Comme vous le savez, la contribution du GART au débat public fut importante tout au long de ces années, depuis son implication pionnière dans la LOTI de 1982 jusqu'aux différentes déclinaisons législatives du Grenelle de l'environnement. Il nous manquait toutefois l'outil adéquat pour mettre en valeur notre action au quotidien : échanges de bonnes pratiques entre autorités organisatrices de transport, préparation à la prise de décisions et, bien entendu, expertise. C'est tout l'objet de ces Cahiers dont le premier numéro est consacré au bilan que nous faisons du volet transport du Grenelle de l'environnement. Je remercie l'équipe permanente pour la qualité de ce travail et j'adresse par ailleurs mes sincères remerciements à M. Albert Giovannelli, témoin privilégié de la création du GART, qui nous a fait l'honneur d'écrire un article sur la fondation de notre association et le rôle joué par Jean Lagarde, maire de Lorient, président du SIVOM du pays de Lorient et premier président du GART.

Chers amis, je ne veux pas être plus long car, pour qu'ils soient totalement réussis, ces vœux doivent être un moment chaleureux de rencontre et d'échanges. Je termine donc en souhaitant à chacune et à chacun d'entre vous beaucoup de bonheur personnel et une pleine réussite dans vos projets.

Je vous remercie.